

MEDAILLE DU SERVICE NATIONAL



RÈGLEMENT DE LA MÉDAILLE DU SERVICE NATIONAL

- Article 1 :

Il est institué une médaille du service national par les dispositions du présent texte.

- Article 2 :

Cette décoration est destinée à récompenser les appelés civils et/ou militaires du contingent ayant servi dans le cadre d'un service militaire ou civil ou national.

- Article 3 :

La médaille du service national constitue une décoration ayant en propre son organisation, sa discipline et sa hiérarchie.

- Article 4 :

Les critères pris en compte pour cette décoration sont au nombre de 3 :

- 1^{er} critère : Avoir fait son service national

- 2^{ème} critère : Avoir devancé l'appel pour effectuer son service national

- 3^{ème} critère : Avoir effectué une période supplémentaire au-delà de la durée légale en qualité de volontaire service long ou alors, avoir signé un contrat d'engagement à l'issue de son service

Ces critères sont universels pour l'ensemble des pays ayant ou ayant eu un service national.

- Article 5 :

Cette décoration se décline en 3 échelons :

- Echelon de bronze

- Echelon d'argent

- Echelon d'or

- Article 6 :

L'échelon Bronze peut être obtenu par les personnes répondant au critère n°1.

- Article 7 :

Pour l'obtention de l'échelon argent, en plus du critère n°1, il est nécessaire d'être éligible à un des 2 autres critères.

- Article 8 :

Pour l'obtention de l'échelon or, il est nécessaire d'être éligible aux 3 critères susmentionnés.

- Article 9 :

La médaille de cette décoration est surmontée d'un ruban d'une largeur de 37 mm composé de 4 couleurs, le blanc, le rouge, le bleu marine et le bleu ciel.

Le ruban est composé de 5 rayures verticales, en l'espèce, une bande centrale bleue marine, entourée à gauche d'une bande rouge et à droite d'une bande bleue ciel, bordée de chaque côté de bandes blanches.

Au niveau de la symbolique, le blanc représente l'international, le rouge l'armée, le bleu marine la marine et le bleu ciel l'armée de l'air.

- Article 10 :

Pour chaque échelon de la décoration, il s'agit d'une médaille ronde d'un diamètre de 36mm. La différence des échelons est matérialisée par des couleurs spécifiques reprenant leur dénomination, en l'espèce, le bronze, l'argent et l'or.

Sur la face de cette médaille, il y a l'effigie d'Athéna, déesse de la sagesse et de la stratégie militaire, entourée d'un texte en anglais et en français reprenant la dénomination de cette décoration : « NATIONAL SERVICE MEDAL / MÉDAILLE DU SERVICE NATIONAL ». Au verso, dans une couronne de laurier antique, il y a un texte en latin : « PATRIAM SERVIENTES CLARUERUNT », qui peut se traduire : « en servant la patrie, ils se sont distingués ».

- Article 11 :

Pour le montage en barrette, les 3 échelons sont matérialisés de la façon suivante :

- Echelon bronze : Ruban nu
 - Echelon argent : Ajout d'une applique couleur Argent
 - Echelon or : Ajout d'une applique couleur Or
- L'applique représente un casque grec antique.

- Article 12 :

Avec la décoration, il sera délivré à chaque récipiendaire un diplôme nominatif dans la langue officielle du pays où a été effectué le service national.

- Article 13 :

A ce jour, seul l'AECOPSD peut délivrer la décoration de la médaille du service national. En conséquence, aucune autre structure ou société n'est autorisée à fournir cette décoration et l'ensemble de ses accessoires.

Fait à PERPIGNAN Le 26 avril 2015.



L'HUMANITAIRE

Les militaires, de plus en plus, participent à des missions de paix. Dans certains pays, c'est même leur activité principale.

La gestion de la Médaille du Service National est totalement indépendante. En conséquence, les bénéfices qui seront perçus pour la vente de cette décoration serviront à des programmes d'aides.

En cas de versement d'une somme supérieure à la commande, la différence fera l'objet d'un reçu fiscal conformément aux articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du Code Général des Impôts et permettant des réductions d'impôts.

Par exemple, pour la commande d'une décoration expédiée en France métropolitaine, le montant de l'achat est de 45€ mais la personne envoie la somme de 55€. En conséquence, elle recevra un reçu pour sa déclaration d'impôt indiquant la somme de 10€.

MEDAILLE DU SERVICE NATIONAL BON DE COMMANDE

Identité du bénéficiaire :

Nom : _____ Prénom : _____

Il est nécessaire de joindre à la présente demande tout document :

- 1- Permettant de justifier la réalisation d'un service national
- 2- Permettant de justifier d'avoir devancé l'appel pour effectuer son service national
- 3- Permettant de justifier, après la durée légale, d'avoir effectué une période supplémentaire ou d'avoir signé un contrat d'engagement (active, réserve, etc...).

Echelon demandé pour la décoration :

Médaille de Bronze
Document 1

Médaille d'Argent
Documents 1+2 ou 1+3

Médaille d'Or
Documents 1+2+3

Pays où a eu lieu le service national :

 France

 Belgique

 Luxembourg

 Monaco

 Suisse

Autre: _____

Adresse de livraison :

Adresse : _____

Ville + Pays _____ Code postal : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Profession ou fonction associative : _____

Commande :

Article	Prix à l'unité	Quantité	Total Article
- Diplôme + Médaille ordonnance	42 €	1	42 €
- Médaille ordonnance en supplément	28 €		€
- Coupe de ruban de 10 cm	5 €		€
- Applique pour montage en Barrette (argent ou or)	4 €		€
- Frais d'envois (voir grille tarifaire ci-dessous)	A - B	1	€
TOTAL COMMANDE			, €

- Pour les frais d'envois (conditionnement avec affranchissement pour un seul article maximum par ligne), entourez la lettre du tarif désiré et indiquez le tarif dans la colonne «total article». En cas de commande de plusieurs médailles, ou pour une expédition hors d'Europe, veuillez nous contacter préalablement.

Type d'expédition	France (métropole)	Europe (hors France) + DOM + TOM
Tarifcation	A- 3 €	B- 4 €

Paiement par : Chèque Virement Autre : _____

Référence bancaire : Banque Populaire - IBAN: FR76 1660 7000 2178 0218 7482 830 - BIC: CCBPFRPPPPG

Adresse de commande : AECOPSD, Chez Monsieur Fabrice RUNAVOT (fabrice.runavot@aecopsd.eu)
14 impasse du solarium, 66420 LE BARCARES (France)

Paiement par chèque : Paiement accepté qu'en France à l'ordre de : AECOPSD HUMANITAIRE